



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et d.a. du 20 Janvier 2018

Stade Jacques Chaban-Delmas / Complexe Lescure de Bordeaux 33000

La réunion débute à 16h15

- Ordre du jour :**
- Etablissement du Règlement Intérieur (R.I.) de la LNASBF&DA
 - Bilan des premières organisations Ligue N.A. (Journée de recyclage des officiels, Salon 100% Vivons sport , Critérium - Challenge - Sélections Ligue de Léon) pour améliorations saison 18/19.
 - Paiement des indemnités kilométriques (I.K.) des officiels, incitation au covoiturage et possibilité de renoncement aux frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole / réduction d'impôts (R.I.).
 - Règlement des compétitions et rappels sur les modalités d'inscriptions aux rencontres officialisées et aux championnats officiels, règle des forfaits et de l'amende, prévision de l'instauration de droits d'engagement des tireurs pour les clubs ne présentant pas d'officiels sur les compétitions de ligue de la saison 2018/19 (R.I.).
 - Instauration de deux catégories d'officiels sur les rencontres Ligue (titulaires et suppléant), les suppléants ayant la possibilité d'être également tireurs ; vacation différente et pas d'I.K (R.I.).
 - Rappel sur les modalités de conduite des actions prévues au Projet/Programme L.N.A.et attributions des diverses subventions par nos partenaires institutionnels (R.I.).
 - Maintien de la formation G.A.T. et organisation simultanée (les16 & 17 Décembre 2017 au CREPS) d'un stage de présentation et d'initiation aux disciplines associées en direction des candidats au CQP 2018 mais aussi de tous les enseignants diplômés (stage gratuit).
 - Etude de la revalorisation des vacations journalières des intervenants et formateurs (R.I.).
 - Débats et questions diverses

Membres du comité directeur présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mlle AGARD Capucine (Vice-présidente), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), Mlle TOURRILHES Virginie (Membre), Mr NICOLAS Patrick (Membre), Mr BOURGADE Jean-Gabriel (Membre), Mme PASQUET Maryline (membre), Mlle KLYMENKO Ievgeniia (Membre), Mr DUBOIS Jean (Membre) et Mlle BONDAT Dorothée (Membre).

Membres excusés: Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mr THEVENON Herbert (Vice-président), Mr OLIVIER Laurent (Membre), Mr GIRAUD Guillaume (Membre), Mlle BENESSE-MEUNIER Melisa (Membre) et Mlle LECCESE Tonia (Membre).

Membres non-excusés: Mme AUGEREAU Amandine (Membre), Mr HAMLILI Abboutalibe (Membre) et Mr MASSELIN Eric (Membre).

Présidents de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33) et Mr BRET Jean-Christophe (représentant le président du CD24)

Délégués techniques présents : Mr DIEZ Philippe (CTD 33), Mr PIOUCEAU Cyril (CTD 40) et Mr PASQUET René (CTD 16).

11 membres du CD sur 20 sont présents. Le quorum étant respecté (Nombre de présents > 1/3 du total), la réunion peut débuter.

1° Introduction du Président Stéphane BARRERE:

Mr BARRERE Stéphane, Président élu depuis le 1ier Octobre 2017 nous fait un bref état des lieux de la savate en région Nouvelle-Aquitaine :

- Des compétitions de ligue qui ne mobilisent pas tous les acteurs régionaux, très peu de combattants.
- La démission soudaine de notre CTL peu de temps avant que la formation UC2 ne commence l'obligeant à prendre en charge l'organisation de la formation de l'UC2 et de proposer à la D.T.N. la candidature de Mr MIDY Laurent au poste de CTL Nouvelle-Aquitaine.
- A l'avenir, seules les compétitions comportant des sélections régionales seront organisées par la LNASBF&DA et devront être localisées dans les départements « centraux » (Gironde, Dordogne, Charente et Corrèze).
- Concernant les officiels le RLA Patrick Nicolas et lui même indiquent que les critères de CD avec décisions doivent respecter le règlement des compétitions SBF, à savoir un plateau d'officiels comprenant un D.O. et au moins 4 juges-arbitres formés, licenciés sbf et recyclés.
- Il félicite les intervenants et bénévoles qui auront permis au stand de la Savate BF&DA de représenter efficacement notre discipline et d'assurer une excellente promotion de notre Ligue lors des cinq jours du salon 100% Vivons-sport.

- Il félicite aussi les membres du Comité Directeurs et autres bénévoles et Services Civiques qui auront permis d'honorer la totalité des invitations ou convocations aux diverses réunions avec nos partenaires institutionnels et autres (Conseil Régional, Jeunesse et Sport, CROS, etc.).

1° Règlement Intérieur de la LNASBF&DA

Le président nous indique que le R.I de la ligue est en cours d'élaboration, bien que pas mal avancé, il ne peut donc pas le présenter au comité directeur de la ligue mais le fera très prochainement. Le secrétaire précise ne pas avoir vu sur la pré-version du règlement l'article N°1 qui a été voté à l'AG du 13 Mai 2017. Cet article est d'autant plus important qu'il précise que les Comités départementaux doivent faire leurs AG pour élire leurs délégués départementaux qui les représenteront à l'AG de la ligue (la prochaine devant être tenue le 27 Mai 2018) et doivent communiquer leurs PV d'AG par mail au secrétaire de la ligue 15 jours avant (donc au plus tard le 12 Mai 2018). Le secrétaire vient de s'engager à rappeler par mail les présidents de CD de préparer dès à présent leurs AG électives.

2° Paiement des indemnités kilométriques (I.K.) des officiels et règlement des compétitions:

Le président propose que soit versé une indemnité kilométrique de 0,20€/km pour un trajet A/R Compétition-Lieu de domicile de l'officiel. Ceci, bien sur, en complément de la vacation déjà allouée aux officiels (40€ J/A et 60€ D.O).

VOTE. Forfait kilométrique pour les officiels de 0,20€/km A/R Compétition-Lieu de domicile voté à l'unanimité des membres présents.

Cette décision est rétroactive (elle prend donc en compte les compétitions passées de la saison 2017-2018) à condition que l'officiel fournisse une photocopie de la carte grise.

Le CTD de Charente propose que pour faciliter les paiements et éviter les chèques, les officiels fournissent un RIB. Cette proposition sera discutée avec le trésorier (absent aujourd'hui).

Le président en profite que le sujet des compétitions soit encore sur la table pour soumettre, avec l'appui du RLA, d'optimiser nos organisations en convoquant huit officiels, D.O. compris, par compétition et par ring. Les officiels convoqués officieront à temps plein et ne pourront donc pas être compétiteur et/ou second.

Le président propose également que soit revalorisé les vacations du D.O. (80€) et ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de C.D.

3° Proposition de la candidature d'un membre du comité directeur de la ligue à l'élection des membres du comité directeur du comité régional olympique et sportif (CROS) Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre de la fusion de ses trois anciennes entités l'A.G. du CROS de Nouvelle Aquitaine va élire, le 13 Mars 2018, son Comité Directeur. Le président indique qu'il souhaiterait proposer la candidature de la vice-présidente Mlle AGARD Capucine afin que la Savate B.F.& d.a. est une représentante au sein de cette institution.

VOTE. La proposition de la candidature de Mlle AGARD Capucine aux élections du comité directeur du CROS Nouvelle-Aquitaine est acceptée à l'unanimité des membres présents.

4° Maintien du stage de formation GAT

Malgré l'annulation du stage GAT du 16 Décembre 2017 et de la démission du CTL, le stage s'est maintenue le 14 Janvier 2018 à Bordeaux et a accueillie 6 Stagiaires sous la direction de Mr TRELA Stefan (BEES 1° SBF, 5 fois champion de France, champion d'Europe et vice-champion du monde technique, président du club Kodiak 33). Le président précise que, contrairement aux saisons passées, ce stage GAT ne sera accessible uniquement qu'aux titulaires du gant jaune candidats (ou non) au GAT et aux titulaires du GAT (stage gratuit pour ces derniers).

5° Proposition d'une valorisation de la vacation de l'intervenant aux stages

En accord avec le trésorier, le président propose que soit revalorisée la vacation des intervenants et formateurs aux stages à hauteur de 180 € (110 € pour le moment).

VOTE. La revalorisation à 180€ pour les formateurs et intervenants aux stages est voté avec 5 voix pour, 5 votes blancs et 1 vote contre. Cette mesure n'est donc pas acceptée.

6° Questions et débats

Du fait de la charge importante assumée pour le moment par le président, ce dernier propose la création d'un poste salarié d'agent de développement (mutualisé pour 1/3 avec le CD33) afin d'assurer le travail administratif, la structuration et de développement de la ligue.

Par manque de temps cette proposition n'ayant pas eu être correctement débattu celle-ci sera soumise au vote lors de la prochaine réunion de Comité Directeur.

La séance est levée à 18h et le président remercie les participants pour leur présence et le bon déroulement de la réunion.

Fait à Bordeaux le 20 Janvier 2018

Le président

Stéphane BARRERE

Le secrétaire général

David BEYRET

BEYRET DAVID

A handwritten signature in blue ink that reads "BEYRET" with a stylized flourish extending to the left.